

École fondamentale autonome « Les Bons Villers »

Rue Zéphirin Flandre 10
6210 Frasnes-lez-Gosselies

☎ 071/ 85.19.25 – 0471/ 29.43.29

✉ dir.flg@gmail.com

💻 www.ecolefrasneslezgosselies.be



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Projet d'établissement 2014-2017



Table des matières

Préambule.....	3
Présentation / Spécificités	4
Nos priorités	5
Priorité n°1 : « Je me sens bien »	6
Accueil et information.....	7
Épanouissement et respect	7
Priorité n°2 : « J'apprends et je construis mon avenir ».....	8
Respect des rythmes biologiques et psychologiques	9
Créer un contexte d'apprentissage favorable	9
Faire des élèves des acteurs de leurs propres apprentissages et progrès.....	9
Le choix de l'immersion.....	9
Méthodes adaptées	10
Continuité des apprentissages	10
Promotion de la langue française	11
Promotion des activités physiques et sportives	11
Promotion des nouvelles techniques de l'information et de la communication	11
Formation continuée des enseignants	11
Priorité n°3 : « Je découvre (l'autre, l'environnement,...) »	12
Avec le centre PMS	13
Avec les parents	13
Avec l'Amicale de l'école	13
Avec d'autres organismes	13



Préambule

Ce document a été élaboré par l'équipe éducative et approuvé par le Conseil de participation le 20 février 2014.

Il se fonde sur le projet éducatif et le projet pédagogique de la Communauté française de Belgique.

Il représente le contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans le présent document.



Présentation / Spécificités

L'école à caractère rural et familial est située dans un cadre de verdure, au sein du village de Frasnes-lez-Gosselies, à proximité de la Nationale 5, entre Charleroi et Bruxelles.

L'école bénéficie d'une infrastructure spacieuse et adaptée composée de :

- un pavillon maternel pour l'accueil des plus petits (accueil et 1^{ère} maternelle) ;
- un bâtiment principal qui accueille les enfants de la 2^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire ;
- divers bâtiments annexes : restaurant scolaire et cuisine, conciergerie, locaux réservés au centre PMS.

Afin d'être en adéquation au mieux avec les horaires de travail des parents, l'établissement organise un service de garderie tous les jours, de 07h00 à 08h00, et de 15h30 à 18h00. Pour les élèves fréquentant les classes primaires, une école des devoirs est organisée et supervisée par les enseignants.

A partir de la troisième maternelle, toutes les classes fonctionnent en immersion néerlandais. L'objectif visé est de permettre à chaque enfant, de quelque milieu social qu'il soit, de s'ouvrir sur le monde extérieur, en commençant par la découverte de l'autre grande communauté de notre pays.

Composée d'enseignants maternelles et primaires, certains francophones et d'autres néerlandophones, ainsi que de personnes qui s'occupent de la maintenance de l'établissement, notre équipe pédagogique est soutenue par le centre Psycho-médico-social (cPMS) de la fédération Wallonie-Bruxelles de Gosselies qui nous aide à trouver des solutions adéquates aux problèmes rencontrés par les élèves ou leur famille.



Nos priorités

Rendre les enfants autonomes, épanouis, responsables, respectueux, ouverts aux valeurs de la vie en société.

Pour y parvenir notre action repose sur 3 priorités.

- l'importance du bien-être de l'enfant
- la qualité de l'enseignement
- l'ouverture à l'autre et au monde



Priorité n°1 : « Je me sens bien »

○



Accueil et information

- En maternelle, chaque classe organise une période d'accueil avant le début des activités. L'enfant est directement et chaleureusement pris en charge par son enseignante.
- Des réunions d'information sont organisées en début d'année scolaire, tant pour les classes de la section maternelle que celles de la section primaire.
- Chaque enfant possède un outil de contact (journal de classe, cahier de communication, ...).
- Notre école, par sa taille, revêt un caractère familial qui aide l'enfant à se sentir bien. Très vite, les membres de l'équipe éducative apprennent à savoir qui est qui.
- Une rencontre parents-enseignants est organisée après chaque remise du bulletin.
- En dehors de ces périodes programmées, il est toujours possible de rencontrer la direction et les membres du personnel.
- Les parents peuvent trouver les informations concernant la vie à l'école grâce au site internet. Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un tableau d'affichage est présent à l'entrée de l'école.
- Pour les élèves de sixième année, des visites d'établissements secondaires sont prévues. Une réunion d'information sur le thème de l'entrée en section secondaire est également proposée en collaboration avec le cPMS.

Épanouissement et respect

- L'épanouissement passe par le respect des règles de vie en communauté. Celles-ci sont établies avec les enfants, dès le début de la scolarité. L'application de ces règles est renforcée par divers mécanismes adaptés à l'âge des enfants (signalisation, système de jokers, tutorat, tableaux de charges, ...).
- Les bâtiments de l'école sont situés dans un écrin de verdure qui invite au respect des lieux, des autres et de soi.
- L'implication des élèves dans l'amélioration du cadre de vie (entretien des parterres, propreté de la cour, ...) accentue la dimension de respect.
- Etablissement d'enseignement public, notre école est ouverte à la pluralité des opinions et à la diversité des conditions sociales.



Priorité n°2 : « J'apprends et je construis mon avenir »



Respect des rythmes biologiques et psychologiques

En maternelle, les enfants qui ont besoin d'un temps de repos (sieste) l'après-midi disposent d'un local spécialement prévu à cet effet.

Alternance des activités en français et néerlandais.

Les efforts sont valorisés par divers petits incitants (joker, bonus, ...).

Créer un contexte d'apprentissage favorable

- Afin de rencontrer l'objectif de la réussite scolaire pour tous les élèves, une attention particulière est accordée à la fréquentation régulière de l'école :
 - en cas d'absence non réglementairement justifiée, un courrier est adressé aux parents.
 - lorsqu'un élève atteint le nombre de 9 demi-journées d'absence non-justifiées, impliquant un signalement, l'école avise directement le CPMS.
- Respect des rythmes biologiques et psychologiques. En maternelle, les enfants qui ont besoin d'un temps de repos (sieste) l'après-midi disposent d'un local spécialement prévu à cet effet.
- Alternance des activités en français et en néerlandais.
- Les efforts sont valorisés par divers petits incitants (joker, bonus,...)

Faire des élèves des acteurs de leurs propres apprentissages et progrès

- L'enseignant pratique tant la pédagogie par défi que le travail en ateliers.
- L'erreur est utilisée pour construire les apprentissages.
- L'auto-évaluation de travaux est pratiquée avec l'aide de l'enseignant.
- Dans le cadre de l'immersion, les activités orales sont favorisées et les élèves sont encouragés à s'exprimer en néerlandais le plus souvent possible.

Le choix de l'immersion

- Depuis le 01/09/2007, notre école organise l'enseignement en immersion (néerlandais). Actuellement, cet enseignement est dispensé dans toutes les classes dès la 3^{ème} maternelle.
- L'équipe éducative a fait le choix de dispenser l'enseignement immersif à raison de 13 périodes en 3^{ème} maternelle, 12 périodes de la 1^{ère} primaire à la 4^{ème} primaire et 8 périodes en 5^{ème} primaire et 6^{ème} primaire.
- Afin de rendre cet apprentissage plus vivant, des échanges, visites et séjours sont organisés dans la langue d'immersion (classe de dépaysement en immersion, projet théâtre bilingue, correspondance avec une école située en région flamande, ...).



Méthodes adaptées

- Un soutien aux élèves en difficultés est organisé sous forme de remédiation (individuelle ou par petits groupes), vérification des méthodes de travail, ...
- Afin d'optimiser les temps d'apprentissage, des activités de dépassement sont proposées pour les élèves les plus rapides.
Selon le même principe, des contrats de renforcement sont également proposés aux élèves pour qui le besoin se fait ressentir. Ces activités peuvent prendre différentes formes : rallye-lecture, contrat hebdomadaire, fiche de dépassement, logiciels éducatifs, ...
- Concertation avec tous les intervenants (PMS, logopède, ...).
- Les élèves disposent de manuels scolaires.
- Lorsqu'une année complémentaire doit être envisagée, elle aura, au cours de l'année précédente au moins, fait l'objet d'un travail individualisé avec l'enfant concerné. Dès le constat de difficultés, un dossier de soutien est élaboré en concertation par l'équipe éducative. Des actions prioritaires sont programmées. Les résultats de celles-ci sont évalués après chaque période ou trimestre.
- Lors de l'accueil d'un élève à besoins spécifiques au sein de l'établissement, des rencontres sont organisées tant avec le cPMS qu'avec l'ensemble des personnes qui prennent en charge l'enfant en dehors du cadre scolaire (logopède, kinésithérapeute, psychologue, ...).

Continuité des apprentissages

- Des liens sont créés entre chaque cycle et/ou niveau afin de faciliter le passage de l'un à l'autre (activités en ateliers M3-P1, sorties éducatives / projets réalisés en commun, cycle 5/8, ...).
- La construction des référentiels par les enfants est envisagée au travers des différents cycles.
- Liaison maternelle primaire grâce à des fiches individuelles de suivi pédagogique. Une évaluation diagnostique est réalisée pour chaque élève (1 fois par an en 1^{ère} maternelle, deux fois par an en 2^{ème} maternelle et trois fois au cours de la 3^{ème} maternelle). Chaque élève dispose ainsi d'un suivi de sa progression au travers de sa scolarité maternelle.
- Liaison avec l'enseignement secondaire grâce à des visites des écoles secondaires avoisinantes, selon leurs propositions.



Promotion de la langue française

Dès l'entrée en maternelle, une attention particulière est portée à la maîtrise de la langue française, prérequis indispensable à l'acquisition des savoirs et des compétences dans toutes les branches

- fréquentation régulière de la bibliothèque communale;
- développement du goût de la lecture et de l'intérêt pour le livre par la constitution d'une bibliothèque de classe ;
- correspondance scolaire ;
- participation à la « bataille des livres » ;
- participation au prix « Versele ».

Promotion des activités physiques et sportives

- Deux périodes de psychomotricité et d'éducation physique sont dispensées par un maître spécial.
- En maternelle, une activité de psychomotricité est programmée tous les jours.
- Une « classe de neige » est organisée pour les élèves de cinquième et de sixième année.
- Les élèves participent à des rencontres sportives, compétitions, brevets, ...

Promotion des nouvelles techniques de l'information et de la communication

- L'école dispose d'un local cyber-classe équipé d'ordinateurs de bureaux et d'ordinateurs portables
- Deux classes sont actuellement équipées de projecteurs multimédias / tableau blanc interactif. Cet équipement sera généralisé au fil des années.

Formation continuée des enseignants

- Les enseignants et la direction établissent leur plan de formation eu égard au projet d'établissement et de la discipline enseignée.
- Le choix des formations tient également compte des attentes et remarques du Service de l'Inspection.



Priorité n°3 : « Je découvre l'Autre, l'Environnement,...) »



Un enfant curieux est un enfant qui s'intéresse et qui apprend. Quelle que soit l'année ou la discipline, l'enseignant essaie d'éveiller la curiosité, l'intérêt de ses élèves.

Pour dynamiser l'apprentissage, il est fait appel tant aux ressources éducatives de l'environnement qu'aux partenaires extérieurs, associés au processus éducatif.

Avec le centre PMS

Dès son plus jeune âge, l'enfant est sensibilisé aux bonnes pratiques d'hygiène (chasse aux poux, hygiène des dents, éducation à l'alimentation équilibrée,...).

Avec les parents

- Ateliers multi-âges
- Accompagnement lors d'activités extérieures
- Encadrement lors des classes de dépaysement
- Découverte d'un métier
- Entretien du potager
- ...

Avec l'Amicale de l'école

- Après-midi « sports »
- Après-midi « jeux »
- ...

Avec d'autres organismes

- Échanges sportifs avec les écoles de l'entité
- Échanges linguistiques avec des élèves de la Communauté flamande
- Bataille des livres
- Musées (Sciences naturelles, Archeopass de Liberchies, ...)
- Pass (Parc d'Aventures scientifiques)
- Expos
- ...

